

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 261-2018
Type d'intervention: Motion
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2018.RRGR.717

Déposée le: 21.11.2018

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Moser (Biel/Bienne, PLR) (porte-parole)
Grivel (Biel/Bienne, PLR)
Guggisberg (Kirchlindach, UDC)
Gnàgi (Jens, PBD)
Hess (Nidau, PLR)

Cosignataires: 62

Urgence demandée: Non

Urgence accordée:

N° d'ACE: du
Direction: Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Contournement ouest de Bienne: avancer la réalisation de la bretelle sur la rive droite du lac (tunnel de Port)

Le Conseil-exécutif est chargé de s'engager auprès de la Confédération pour avancer la réalisation de la bretelle sur la rive droite du lac.

Développement :

La bretelle sur la rive droite du lac fait partie du projet d'exécution du contournement Ouest de Bienne par l'A5, qui est entré dans la phase du règlement des oppositions. Tout porte à croire que certains opposants iront jusqu'au Tribunal fédéral.

Il y a un an que l'axe Est (avec la jonction d'Orpond) du contournement autoroutier a été inauguré. Le 29 novembre 2018, l'association « seeland.biel/bienne » a publié le premier rapport intermédiaire présentant les effets sur le trafic routier de cet axe après une année d'exploitation. Le

désengorgement attendu (et la baisse du volume du trafic) s'est produit dans de nombreuses rues. Conformément aux prévisions également, le volume du trafic a considérablement augmenté dans le secteur du raccordement autoroutier allant des zones d'habitation sur la rive droite du lac (soit à travers Ipsach via Port jusqu'au pont du barrage à Port) au bassin d'emplois de Boujean. Cette intensification du trafic est également problématique pour les transports publics. La solution à ce problème de circulation – le raccordement rive droite du lac de Bière via le tunnel de Port – a été trouvée en 2010 par le groupe de travail Stöckli. Cette solution a été intégrée au projet global et figure désormais dans le projet d'exploitation comme faisant partie du contournement par l'ouest.

Compte tenu de la levée de boucliers contre l'axe Ouest, il faudra attendre quelque temps avant que le projet ne soit approuvé. Le tunnel de Port ne rencontre par contre pratiquement pas d'opposition. Avancer sa réalisation permettrait de résoudre le problème de circulation (transports publics inclus) que connaît déjà cet axe. La bretelle sur la rive droite du lac ne doit pas pâtir de la discorde autour de l'axe Ouest, c'est pourquoi sa réalisation presse et doit être anticipée.

Nous renvoyons dans ce contexte au courrier en date du 16 juillet 2018 de la commune municipale de Port (cosigné par les communes de Brügg, Ipsach et Bellmund) à la TTE et à la prise de position du conseil municipal de Nidau concernant le projet de contournement par l'A5 du 19 octobre 2018.

Destinataire

- Grand Conseil